Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
Section locale de Montréal

LE POINT SUR …

Sondage IKEA

Nous savons que dans plusieurs succursales, le protocole concernant la livraison du catalogue IKEA n'a pas été respecté. Certains d'entre vous ont rempli le sondage que nous avons mis en ligne et dont le lien se trouve sur notre page Facebook et dans notre dernière infolettre.

J'avais mentionné, dans les dernières informations transmises sur ce sujet, que les directeurs nationaux du Montréal métropolitain avaient inscrits leur dissidence et cela depuis 2008. Une petite erreur s'est glissée; c'est depuis 2005 que les confrères directeurs nationaux ont inscrits leur dissidence concernant le catalogue IKEA, ces directeurs étant : Pierre St-Hilaire, Louis Langlois, Jacques Valiquette et Sylvain Lapointe.

Il est important que nous recevions le plus d'informations possible, provenant du plus grand nombre d'installations afin d'utiliser ces données pour déposer un grief syndical et également permettre au confrère Lapointe, notre directeur national actuel, d'avoir des arguments supplémentaires lorsque le sujet reviendra au conseil exécutif national.

C'est en collaborant « ensemble » que nous ferons avancer nos causes !

Consultation « supposément » publique

Jeudi, le 15 août 2013, l'employeur tenait, à Montréal, une consultation « **SUR INVITATION SEULEMENT** ».

Bien sûr, seuls les amis et amies du parti étaient invités, c'est-à-dire, ceux qui partagent la vision du service postal mise de l'avant par Postes Canada et les différents centres de recherche de droite, tels que le Conference Board du Canada, C.D. Howe, l'Institut économique de Montréal et autres.

La journée précédant cet événement, nous avons été informés de la tenue de cette « consultation privée », car bien sûr, nous n'avions pas été prévenus et surtout pas invités.

La consœur Nancy Beauchamp et les confrères Alain Robitaille, Michel Duguay et moi-même avons décidé de nous présenter devant l'hôtel Delta, endroit où se tenait cette activité, avec des pancartes disant : « Postes Canada, Offrez de nouveaux services ».

VERSO

Nous avons également envoyé un communiqué de presse avisant les médias de notre présence et cette nouvelle a été reprise à TVA, LCN et des entrevues ont été accordées à l'émission de Dutrizac au 98.5FM et à radio Centre-ville. J'ai également participé à un débat au Canal Argent. Malheureusement, Postes Canada a déclinée l'invitation à ce débat et c'est un retraité du milieu des assurances qui à fait valoir son point de vue.

Pour votre information, le confrère Alain Robitaille a été nommé coordonnateur pour le Québec de notre campagne qui promeut notre vision du service postal public et universel.

Nous avons besoin de votre implication, car l'avenir du service postal est en jeu et de ce fait, le vôtre ainsi que celui de vos conditions de travail.

Formation syndicale

Nous vous invitons à vous inscrire aux formations « Mise à jour de la convention collective » et « Initiation à la vie syndicale pour les employées et employés temporaires ». Les formulaires d'inscription circulent depuis quelques temps et sont disponibles sur notre site web www.sttpmtl.com sous l'onglet Éducation/Formations – Prochaines formations. Ces deux formations se tiendront du 4 au 6 octobre 2013.

Nous vous invitons également à vous inscrire aux formations qui auront lieu du 25 au 27 octobre, toujours à l'hôtel Chéribourg, soit la formation « Mise à jour de la convention collective FFRS » et « le STTP, le service postal et la société ». Comme vous constatez, cette dernière formation est en lien direct avec notre riposte à l'attaque que subit présentement le service postal.

Temps partiel au « BUNK »

Depuis quelques temps, malgré notre désaccord, nous avons appris que l'employeur utilisait des employés et employées temps partiel dans différentes installations.

Nous avons un **URGENT** besoin de savoir si cette situation s'est produite à votre endroit de travail, car cela démontre un manque de relève plein temps.

Il ne s'agit pas de dénoncer les employées et employés temps partiel, mais plutôt de convaincre l'employeur de nommer des employées et employés plein temps, tel que l'esprit de la convention collective le prévoit.

N'oubliez pas de vous abonner à notre infolettre en allant sur notre site web à l'adresse suivante : www.sttpmtl.com et n'oubliez pas d'aimer notre page Facebook.

Solidarité,

Alain Duguay
Président
STTP-Section locale de Montréal
AD/mhg sepb-574

Montréal, le 21 août 2013 / **089**